Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 23, 16 juin 2006

C'est la saison des départs

Page 3

Grève à Ekati

Le syndicat veut frapper dans le portefeuille de la compagnie minière

À la suite de l'échec des discussions avec la partie patronale, le syndicat organise une tournée pancanadienne pour convaincre les consommateurs de ne pas acheter les diamants provenant de la mine Ekati.

Page 6

Encore payants les diamants

La valeur des exportations de diamants des TNO a triplé de 1999 à 2005. Les salaires des mineurs, eux, ont chuté.

Page 6

Le Nunavoix

Pages 9-10

Personnes handicapées

Rick Hansen met l'épaule à la roue

Pour le célèbre athlète en fauteuil roulant, les handicapés du Nord devraient avoir droit aux mêmes services que ceux de Toronto.

Page 12

Sommaire



Batiste W. Foisy

Cette fleur d'arnica profite du soleil de plomb qui réchauffe Yellowknife, 20 heures par jour.

Droits humains et respect de la communauté

Un lourd passé pour BHP Billiton

La coordonnatrice nationale de Mines Alerte était à Yellowknife, la semaine dernière, pour apporter son soutien aux travailleurs de la mine Ekati. Elle en a profité pour parler des actions de la compagnie dans d'autres parties du monde.

Simon Bérubé

Le vieil adage dit qu'« en affaires, il n'y a pas d'amis ». Or, si l'on doit se fier aux recherches de l'organisme Mines Alerte (Mining Watch Canada), BHP Billiton a poussé l'idéologie jusqu'à transformer ce dicton en quelque chose qui pourrait ressembler à « en affaires, il n'y a pas de morale ».

La coordonnatrice nationale de Mines alerte, Joan Kuyek, était dans la capitale, la semaine dernière, pour parler de l'importance, pour les travailleurs d'Ekati, d'obtenir une convention collective. « J'ai entendu des histoires où l'on forçait des gens à retourner au travail alors qu'ils étaient blessés. Ça arrivait avant que le syndicat ne soit là. Il y avait des gens qui faisaient 13 $ de l'heure alors que tout le monde est supposé faire beaucoup d'argent. Plus tu entends ces histoires et plus tu réalises que les gens ont besoin d'un processus clair pour négocier les salaires et qu'ils ont besoin de dispositions qui reconnaissent l'ancienneté et de contrats qui leur donnent un soutien collectif pour les enjeux de santé et de sécurité », de mentionner Mme Kuyek.

Cette dernière ajoute que de bonnes lois environnementales sont nécessaires pour encadrer les compagnies minières qui décident de s'installer dans une région.

Pour appuyer ses dires, Mme Kuyek prend l'exemple de BHP Billiton, propriétaire de la mine Ekati, où une grève sévit depuis le 7 avril dernier.

Devant une audience à l'attention captive, Mme Kuyek a énuméré quelques manières d'opérer de BHP Billiton en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Mozambique, en Colombie et en Inde. « C'est important de garder en tête que même s'ils travaillent de manière différente à Yellowknife, derrière la façade, on retrouve une bête en cage. Il n'y a pas de raison de présumer que même si elle dispose maintenant d'une Charte, la compagnie a changé son comportement », déclare-t-elle.

L'histoire de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a dressé les cheveux sur la tête de plus d'un. La compagnie minière y a ouvert une mine, sur la rivière Ok Tedi, au cours des années 1980.

Or, en 1984, tous les déchets de la mine se sont déversés dans la rivière. Au lieu de réparer la digue qui contenait tous ces déchets, la minière a décidé de faire pression sur le gouvernement local pour que ce dernier accepte que la mine continue de verser les substances dans la rivière.

« 30 000 personnes vivaient en aval

BHP
Suite en page 2



Simon Bérubé et Batiste W. Foisy

Du nouveau à la radio

Une nouvelle émission sera bientôt en ondes à l'antenne de Radio Taïga. « Oui, Yellow » sera animé par Sébastien Lemire et sera « de nature socio-culturelle, avec une grande place aux activités de la communauté », selon l'animateur de l'émission qui sera diffusée les mardis à 14 heures et en rediffusion le lendemain à 16 heures. D'autr part, des bulletins de nouvelles nationales seront diffusées tous les jours à midi. Quant aux activités à venir, on aura droit à une émission spéciale, le 21 juin, dans le cadre de la Journée nationale des Autochtones. L'émission, animée par Georges Lessard, sera diffusée de 22 heures à minuit. Enfin, le directeur de la radio, Alpha Sow, informe la population qu'un comité de la radio a été relancé, avec Batiste W. Foisy et Patrick Lachapelle comme premiers membres. Ceux-ci seront appelés à travailler, en collaboration avec un consultant, sur un plan stratégique pour les trois prochaines années de la radio.

Le printemps le plus chaud

Après avoir enregistré l'hiver le plus chaud de son histoire, les TNO – et le Canada en entier, en fait – viennent de passer au travers de leur printemps le plus chaud. Dans le district de Mackenzie, qui correspond à peu près à toute la zone continentale du territoire, les températures moyennes enregistrées ont dépassé de plus de cinq degrés centigrades la normale saisonnière. C'est dans la région du Slave nord où les températures les plus anormales ont été relevées. Au Nunavut et dans le Nord des provinces de l'Ouest des températures anormalement élevées ont aussi été enregistrées.

Convention collective

La Commission scolaire numéro 1 de Yellowknife et le Syndicat des enseignants et des enseignantes du Nord en sont venus à une entente de principe en vue d'un contrat de travail. Les détails de l'entente ne seront connus qu'après sa ratification par les deux parties.

Efficace, mais pas claire

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a remis un rapport concernant la Commission des accidents de travail des TNO et du Nunavut. Selon elle, la Commission traite les demandes d'indemnité des victimes en conformité avec les lois et politiques en vigueur, mais un petit nombre de cas complexes prennent beaucoup d'années à régler. « J'encourage la Commission à trouver de meilleures façons de trancher lorsque les opinions diffèrent sur des questions complexes », a-t-elle mentionné. « La Commission se doit de mieux expliquer ses règles, ses méthodes et, par-dessus tout, ses limites. Les personnes touchées ne devraient pas en arriver à se demander ce qui motive les décisions de la Commission ou ce que ces décisions auront pour conséquences », d'ajouter Mme Fraser.

Sauvetage en mine

L'équipe gagnante de la 40e compétition de sauvetage en mine souterraine pour les TNO et le Nunavut provenait de la mine Ekati. Pour ce qui est du sauvetage en surface, l'équipe gagnante provenait de la mine Jericho. Ces équipes se rendront donc à la compétition de l'Ouest, qui aura lieu à Fernie, en Colombie-Britannique, en 2007.

BHP

Suite de la page 1

de la mine et leur subsistance dépendait de la rivière avec l'agriculture et la pêche. Leur milieu de vie a été détruit et la compagnie a obtenu l'approbation du gouvernement en 1989 pour continuer de jeter 80 000 tonnes de déchets miniers par jour. Ça a tué 2000 km carrés de terrain », poursuit Mme Kuyek.

S'en est suivie une longue querelle juridique impliquant le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée (sous les pressions de BHP), les cours australiennes et les propriétaires terriens. Le tout s'est soldé par une entente hors cour. « La compagnie était d'accord pour payer les dommages et arrêter les déversements dans la rivière, mais ils ne l'ont pas fait. En avril 2000, il y a eu une poursuite pour bris de l'entente », continue Mme Kuyek.

« En 2003, une autre entente est survenue entre les propriétaires et la mine qui se retirait des opérations. La compagnie a dit qu'elle fera un fonds de développement durable. On s'attendait à ce que la mine soit épuisée en 2010 et il est difficile de savoir comment ils financeront ce plan si la mine est arrêtée », raconte Mme Kuyek, en ajoutant que c'est à ce point que le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée doit s'impliquer financièrement dans la mine.

Selon Mme Kuyek, il s'agit là d'une « histoire intéressante, parce qu'elle démontre la pression que les compagnies minières peuvent mettre sur les gouvernements et leur indifférence complète pour ce qui se passait avec les gens. Il y a quelques semaines, nous avons obtenu l'information à l'effet que ces déchets pollueront la rivière pour 200 à 300 ans de plus. Ça veut donc dire que c'est la fin de ce milieu de vie pour les gens qui vivent sur ses rives. Cependant, ils n'ont plus la possibilité de poursuivre la compagnie à cause de l'entente hors-cours ».

Le message que Joan Kuyek venait livrer aux gens de Yellowknife était donc que « à moins que tu aies un gouvernement fort et des communautés fortes qui peuvent combattre et contenir ces compagnies, ces dernières prendront tout ce dont elles ont besoin. Ce qui les intéresse le plus, ce sont les chiffres au bas des bilans financiers ».

« Nous parlons de la richesse de la terre. On prend les ressources naturelles, comme le diamant, et on les change en argent sonnant. Les travailleurs d'Ekati et les gens qui travaillent dans d'autres mines enrichissent ces compagnies et méritent donc le respect. Et la seule manière d'y arriver, c'est par la négociation de conventions collectives », dit-elle.

*L'Aquilo*n a tenté de recueillir les commentaires de la compagnie minière sur les propos de Mme Kuyek. Du côté du département des relations publiques de la mine Ekati, on indique que « c'est une affaire qui concerne le département des communications au siège social de BHP Billiton. Les gens qui y travaillent ont un horaire chargé ces temps-ci et nous vous reviendrons là-dessus ». Au moment de la tombée, personne de BHP Billiton n'avait encore rappelé.



C'est la saison des départs

Triste nouvelle pour l'AFDM



Claude Gervais

Deux membres du conseil d'administration de l'AFDM, quitteront Inuvik dans un avenir rapprochée. Il s'agit d'Éric Church et de Hugo Prud'homme, deux vétérans avec l'Association depuis les quatre dernières années.

Éric retourne aux études à Montréal et Hugo a accepté un poste à Whitehorse, au Yukon. LAssociation a souligné leur départ avec un petit cadeau souvenir d'Inuvik ainsi qu'un petit B-B-Q amical, tenu le samedi 10 juin.

Bonne chance à nos deux confrères et merci pour votre participation et votre dévouement au cours des quatre dernières années.

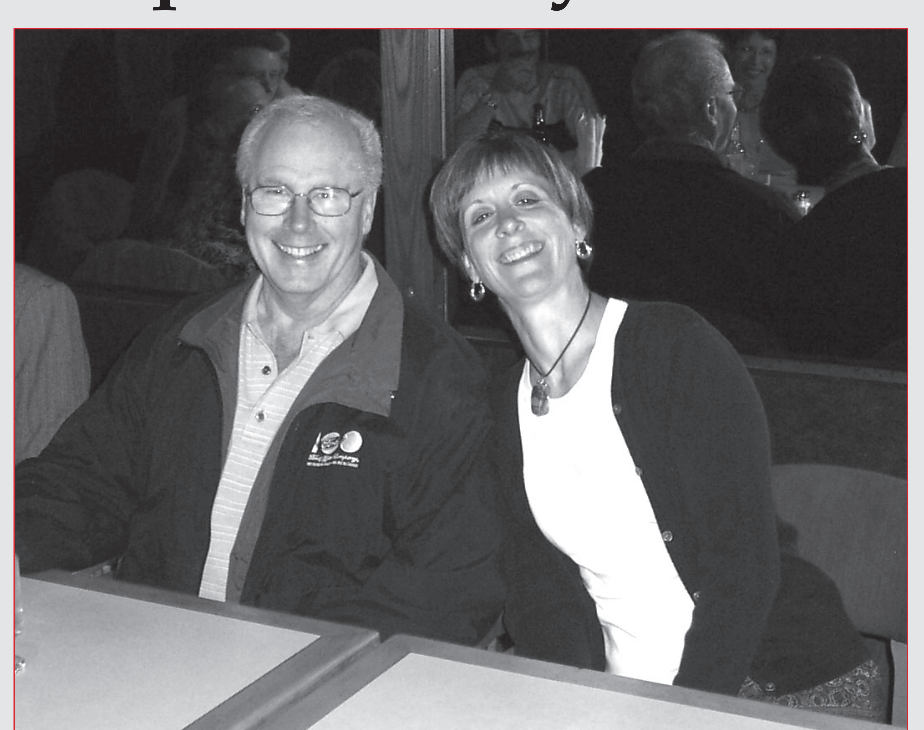
Une mention particulière à Lise Gervais qui a choisi les cadeaux, ainsi que la nourriture avec Anne Church et à Richard Létourneau qui a fourni l'endroit et l'ambiance pour le souper.



Éric Church, en compagnie de Claude Gervais, retourne aux études.

Hugo Prud'homme se rend jusqu'à l'autre bout de la Dempster, à Whitehorse.

Deux piliers quittent Hay River



Alain Bessette

L'Association franco-culturelle de Hay River a organisé un petit souper afin de souligner le départ prochain de deux piliers de la communauté francophone, Gerry Goudreau et Lorraine Taillefer.

Éditorial



Alain Bessette

De la vieille histoire

C'est pas drôle d'avoir travaillé si longtemps au sein du journal. D'une part, on sent s'agrandir la différence d'âge entre soi-même et les employés (bref on se sent de plus en plus vieux), puis, pis encore, on a l'impression que tout a déjà été écrit et commenté. Et on n'a pas tort.

Ainsi en est-il de l'histoire en page 1 du journal. En lisant la description du triste passé de BHP Billiton en Nouvelle-Guinée, mon premier réflexe a été de penser : «C'est de la vieille histoire ». Oui, c'est vrai! L'Aquilon a déjà parlé du comportement répréhensible de la compagnie BHP alors que cette dernière comparaissait devant différentes instances gouvernementales chargées d'évaluer les risques environnementaux reliés à l'exploitation de la mine.

Mais il faut faire attention. C'était dans les années 1990. Depuis ce temps, il y eu un bon nombre de francophones qui sont arrivés dans le Nord et pour qui cette information sera nouvelle. De plus, l'article soulève de nouveaux faits quant à cette histoire.

Il y a bien peu de compagnies minières qui ne se feront pas écorchées vives si on se met à rechercher un tant soit peu leur passé corporatif et leur comportement en matière environnementale. Le pire, c'est qu'on n'a pas à regarder bien loin pour se rendre compte que le dollar règne en maître. Ici même dans la cour arrière de bien des résidents de Yellowknife se cachent des milliers de tonnes d'arsenic, cadeau de la défunte mine Giant qui maintenait sa rentabilité en enfouissant ses déchets sous terre. Non, pas besoin d'aller en Nouvelle-Guinée. L'agrandissement de l'école Allain St-Cyr? C'est tout près des terrains de la compagnie Con Mine et il faudra se montrer prudent là aussi car on risque un jour de découvrir des matières toxiques juste de l'autre côté de la rue. Jusqu'à présent, les rapports sur le niveau de toxicité de ces terrains sont rassurants, mais un doute persiste si on a la mémoire longue.

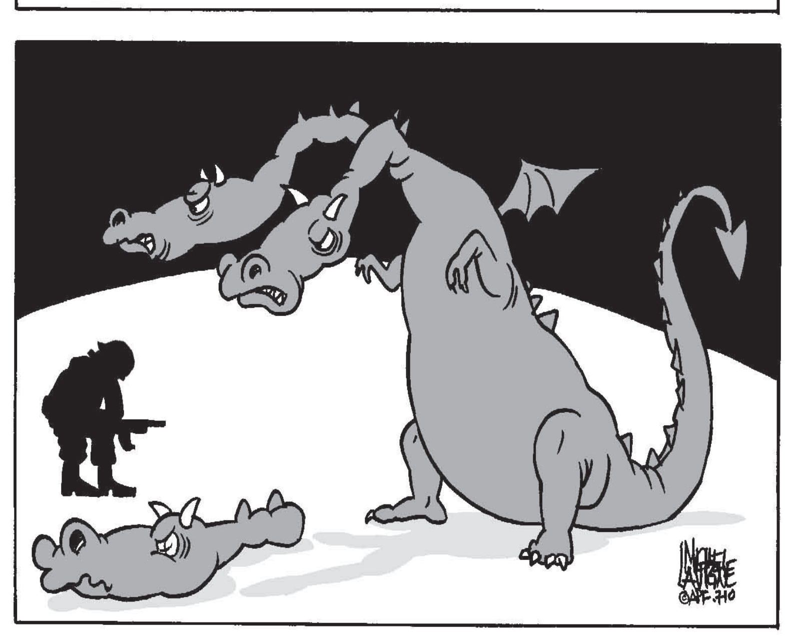
Ces histoires qui se répètent sont également difficiles pour le rédacteur de cet éditorial. Comment ne pas se répéter quand l'histoire se répète elle-même? Eh bien, on regarde nos vieux éditoriaux et on essaie de trouver un angle différent. Au fait, ai-je déjà parlé de mon âge? J'espère que je ne me répète pas.



Batiste W. Foisy

Les pavots du Labrador éclosent partout dans le Slave nord.

MORT DU CHEF TERRORISTE AL-ZARQAOUI





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy et Simon Bérubé
Correction d'épreuve : Jaqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





La cinquième session parlementaire de la 15e législature des Territoires du Nord-Ouest a pris fin le 8 juin.

Batiste W. Foisy

Cinq lois

Cinq lois ont été adoptées durant cette courte session. En plus de deux lois de nature budgétaire, une loi portant sur le fonctionnement de l'Assemblée législative, une loi sur les parcs et une loi sur les pensions des employés de la fonction publique ont obtenue la sanction du commissaire. Les lois sur le tourisme et sur les pharmacies – clairement les projets de lois les plus importants déposés au cours de la session – ont été présentées en seconde lecture.

Caribous : le débat perdure

Le député de Tu Nedeh, Bobby Villeneuve, s'inquiète des répercussions des récentes baisses de quotas de caribous sur l'industrie de la pourvoirie. Il se demande ce que le gouvernement compte faire pour compenser les entrepreneurs qui voient leurs revenus diminuer des suites des nouvelles réglementations. D'après le député plusieurs pourvoyeurs songent carrément à fermer boutique.

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Michael Miltenberger, a dû admettre que le gouvernement n'a pas encore développé de plan pour venir en aide aux pourvoyeurs. Il a indiqué que le ministère comptait présenter un plan prochainement, mais il n'a pas fixé d'échéancier.

Le député de Tu Nedeh se demande également pourquoi le ministère de l'Environnement a interdit qu'on abatte les femelles caribous. Il relayait ainsi les craintes d'aînés de son comté qui estiment que trop de mâles risquent d'être tués et que cela pourraient compromettre davantage l'espèce. Il a demandé au ministre de retirer ce règlement. Miltenberger a refusé la proposition expliquant que, au contraire, c'est d'abattre les femelles qui met le plus de pression sur le troupeaux. Il ajoute que la mesure ne vise pas les chasseurs autochtones.

Villeneuve a enfin suggéré que, pour compenser les pertes encourues par la baisse des quotas de caribous, on augmente les quotas de chasse au grizzly. Le ministre s'est dit ouvert à la proposition.

De nouvelles règles de chasse doivent être annoncées au courrant de l'été.

Projet Novel

Depuis plusieurs mois, la députée de Range Lake, Sandy Lee, mène une véritable croisade contre un projet de la Société d'habitation des TNO : le « Projet Novel ».

Le Projet Novel vise à racheter à la compagnie Novel des maisons mobiles qui seront acheminées dans la vallée du Mackenzie pour les chantiers de construction du Projet gazier du Mackenzie. Ces maisons seraient ensuite envoyées dans les communautés en guise de logement social. L'opération coûtera 200 millions de dollars.

Lee a demandé au ministre responsable de la Société d'habitation, David Krutko, si il était en mesure de démontrer, chiffre à l'appui, que le gouvernement faisait une bonne affaire en accordant sans appels d'offres le contrat à Novel. Krutko a été incapable de fournir des estimations de ce que coûterait l'achat de maisons mobiles similaires d'une autre compagnie.

Ce n'est pas le gouvernement qui a choisi la compagnie Novel, mais bien Imperial Oil, le principal promoteur du Projet gazier du Mackenzie. Imperial contractera donc Novel pour la construction des camps de travail et, une fois la construction terminée, le gouvernement profitera de l'occasion pour obtenir des bâtiments, soi-disant à rabais.

Le ministre Krutko, a précisé que, dans l'éventualité que le projet de gazoduc n'aille pas de l'avant, le Projet Novel devra être abandonné.



Jackson Lafferty (Monfwi), Kevin Menicoche (Nahendeh), Sandy Lee (Range Lake), Norman Yakeleya (Sahtu), Bill Braden (Great Slave) et Robert Macleod (Inuvik Twin Lake) se préparent pour la période de questions orales.

La langue comme un ours polaire

Ça commence à devenir une habitude : cette semaine encore, le dossier des langues a été mis de l'avant à l'Assemblée.

Cette fois, c'est le député de Tu Nedeh, Bobby Villeneuve, qui a pris la parole. Celui qui réapprend présentement à parler le chipewyan, a comparé l'état des langues autochtones des TNO à celui de l'ours polaire : tous les deux tendent tranquillement vers l'extinction. La différence entre les deux, a-t-il noté, c'est que pour sauver les ours polaires victimes du réchauffement climatique il va falloir que toute la planète fasse des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre; pour les langues, cependant, l'effort n'incombe qu'au gouvernement et aux citoyens des TNO.

Selon Villeneuve, il est urgent d'augmenter les programmes scolaires en langues autochtones, car il en va de la survie même de la culture et du mode de vie des Premières nations.

Quand Villeneuve a pris la parole dans sa langue, il n'y avait pas d'interprète dans l'enceinte de l'Assemblée pour traduire son intervention. La même chose s'est produite avec Kevin Menicoche (Nahendeh) quand il a pris la parole en esclave du Sud.

De l'argent frais pour les garderies

Le gouvernement compte investir prochainement 940 000 dollars pour aider les services de garde et d'éducation de la petite enfance des TNO, a révélé le ministre de l'Éducation, Charles Dent qui répondait aux questions du député de Kam Lake, Dave Ramsay.

L'argent sera réparti comme suit : 200 000 $ pour le programme « Nids linguistiques », un programme de revitalisation des langues autochtones en garderie, 500 000 $ en subventions aux opérateurs de services de garde et 240 000 $ pour la formation des opérateurs et des éducateurs.

Pour ce qui est du programme « Nids linguistiques », le ministre a expliqué qu'il s'agissait de rétablir le programme au niveau qu'il était il y a quelques années.

Grève à Ekati

Le syndicat veut frapper dans le portefeuille de la compagnie minière

À la suite de l'échec des discussions avec la partie patronale, le syndicat organise une tournée pancanadienne pour convaincre les consommateurs de ne pas acheter les diamants provenant de la mine Ekati.

Simon Bérubé

Le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord a profité de la présence à Yellowknife du président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, pour annoncer le lancement d'un boycott national des diamants tirés de la mine Ekati.



Le président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, était accompagné de la présidente de la Fédération du travail des territoires du Nord, Mary Lou Cherwaty.

Les grévistes de la mine Ekati partiront donc en tournée canadienne, au cours des prochaines semaines, pour convaincre les consommateurs de ne pas acheter les diamants Aurias, produits à la mine Ekati.

Pouvant compter sur un bassin de 3,1 millions de membres, le Congrès du travail du Canada croit pouvoir avoir un impact sur les résultats financiers de la compagnie grâce à ce boycott. « Nous commençons au Canada, mais nous avons des affiliations partout dans le monde. Nous ferons cependant appel à nos partenaires en dernier recours, si c'est vraiment nécessaire », de faire savoir M. Georgetti.

Ce dernier ne peut cependant pas répondre à la question à savoir combien des diamants extraits de la mine Ekati sont effectivement vendus au Canada. « Ekati produit 4 % du poids du diamant produit dans le monde entier. Nos travailleurs syndiqués font de bons salaires et peuvent avoir les moyens de s'acheter des diamants. Quand on leur demande de faire un boycott, ça fonctionne », dit-il.

Entre temps, le Syndicat a acheté des publicités dans l'édition nationale du New York Times et dans le Wall Street Journal pour inviter les consommateurs états-uniens à ne pas acheter les diamants provenant de la mine Ekati.

Ken Georgetti a profité de son passage à Yellowknife pour lancer un appel à la compagnie minière. Celui-ci demande à BHP Billiton de « retourner à la table de négociations et d'en arriver à une première convention collective ».

« BHP Billiton doit comprendre les lois de ce pays qui font du droit à former un syndicat un droit constitutionnel ». Selon la partie syndicale, la principale stratégie de la compagnie minière est de miner l'autorité du syndicat auprès de ses membres. « Ils veulent briser le syndicat, plutôt que de négocier », a laissé tomber le président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, Todd Parsons.

Selon ce dernier, c'est au sujet du mode d'opération du syndicat, dont le processus de vote sur une proposition patronale, que les négociations ont achoppé lors de la dernière tentative. Rappelons que le syndicat a déposé une plainte sur le sujet en vertu du Code canadien du travail. « Quand notre cause aura été approuvée, nous serons près d'avoir une entente », laisse entendre Todd Parsons.

Todd Parsons et Ken Georgetti ont d'ailleurs réitéré leur appui aux projets de loi anti-briseurs de grève déposés récemment au Parlement d'Ottawa. « Le premier ministre Stephen Harper a fait campagne sur la promesse d'aider les familles de travailleurs au Canada. Maintenant, il peut dépasser la rhétorique de campagne et passer à l'action concrète », a lancé M. Gerogetti.

Selon lui, les lois existant au Québec et en Colombie-Britannique ont démontré « une diminution générale de la perte de journées de travail occasionnées par les grèves ou les lockouts, ce qui crée une diminution de leur durée et de leur intensité ».

Même si une telle loi était adoptée rapidement à Ottawa, elle aurait très peu d'impact immédiat sur la grève des travailleurs d'Ekati, selon M. Parsons. « Nous ne savons pas si la loi serait rétroactive. Mais dans les futurs conflits, on peut penser que ça prendrait moins de temps », explique-t-il.

Injonction acceptée

Du côté de la Cour suprême des TNO, le juge Richards a accepté la demande d'injonction soumise par la compagnie minière. Ainsi, le nombre de grévistes sur les lignes de piquetage à BBE ne devra pas dépasser 12 personnes.

Déjà, Todd Parsons a mentionné que le syndicat en appellerait de cette décision. De son côté, M. Georgetti rappelle que la Cour est appelée à « interpréter des lois qui sont faibles. Mais mon expérience avec la Cour me dit qu'elle prend rarement des décisions en faveur des travailleurs ».

Du côté de la compagnie, on se refuse à tout commentaire pour l'instant.

Encore payants les diamants

La valeur des exportations de diamants des TNO a triplé de 1999 à 2005. Les salaires des mineurs, eux, ont chuté.

Batiste W. Foisy

En 2005, les exportations de diamants des TNO s'élèvent à 1,7 milliard, révèle une étude de Statistique Canada publiée cette semaine. C'est deux fois plus qu'en 2002 et trois fois plus qu'en 1999.

En terme de volume, ce sont plus de 120 000 carats de diamants qui ont été exhumés du sol ténois et envoyés à l'étranger. Cela équivaut, grosso modo, à 2,5 tonnes de pierres précieuses.

Cela, notent les auteurs de la recherche, place le Canada au troisième rang mondial des exportateurs de diamants, derrière la Russie et le Botswana.

Les principaux acheteurs de diamants canadiens se trouvent en Belgique et au Royaume-Uni. À elles deux, ces nations acquièrent plus de 90 % de la production canadienne. Jusqu'en 2003, la Belgique était notre premier client, mais depuis trois ans ce titre lui a été ravi par le Royaume-Uni. En 2005, les deux pays accaparent respectivement 53 % et 64 % des exportations.

Une économie vigoureuse

Cette progression marquée des exportations de diamants stimule clairement l'économie des TNO.

Moribonde jusqu'à l'ouverture de la mine Ekati, en 1998, l'économie ténoise est désormais franchement en avance sur celle du reste du pays. De 1993 à 1998 le taux de croissance du produit intérieur brut par habitant s'élevait à 1,7 %, soit environ la moitié du taux national (3,3 %). Durant les six années suivantes, ce taux a connu une ascension vertigineuse et se chiffre aujourd'hui à 12,5 %. C'est trois fois plus que la moyenne nationale (4,2 %).

Les ventes au détail aux TNO ont connu une hausse comparable. À 4,5 % durant l'intervalle 1993-1998, le taux de croissance des ventes au détail était légèrement inférieur à la moyenne nationale (4,8 %). Puis, durant l'intervalle 1999-2005, l'indice a bondi à 8,2 %, bien davantage que la moyenne nationale (5,1 %).

Autre indice de la vigueur de l'économie, le revenu annuel moyen par habitant est également en hausse. De 1999 à 2004 le revenu des Ténois a augmenté en moyenne de 4,8 %; bien plus que les 2,8 % de la moyenne nationale. On remarquera au passage que les volumes de vente des compagnies minières augmentent sensiblement plus rapidement que le revenu des habitants.

À ce chapitre, on note que le nombre d'emplois directs dans l'industrie du diamant a aussi connu une bonne croissance. Alors que le secteur de la production de l'industrie minière diamantaire n'employait que 84 personnes en 1998, il embauche aujourd'hui plus d'un millier de travailleurs.

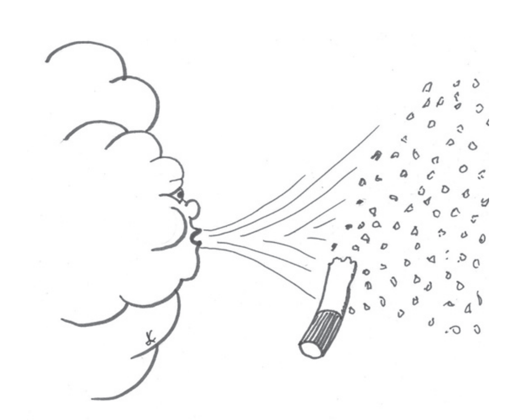
Signalons cependant que le salaire de ces employés, lui, n'est pas en hausse. Il aurait même fléchit. D'après Statistique Canada, le salaire annuel moyen d'un travailleur du diamant s'élevait à 70 000 $, en 1999, mais il a chuté à 61 000 $, en 2001. Depuis ce temps, peut-on lire dans l'étude, « il n'a pratiquement pas changé ».

Les Territoires du Nord-Ouest comptent deux mines de diamants en opération, Ekati et Diavik. Au Nunavut, une autre mine, Jericho, a également entamé sa phase de production au courant de l'année 2005. La mine Snap Lake doit quant à elle entrer en phase de production en 2007. Ce sera la troisième mine de diamants aux TNO et la quatrième au Canada.

Publi-reportage

L'air frais du Grand Nord... pour des Territoires sans fumée

S'armer de motivation pour arrêter de fumer



La très vaste majorité des fumeurs actuels songent à arrêter de fumer… Éventuellement. Or, arrêter de fumer n'est pas une mince tâche. Il s'agit d'un processus continu qui demande une très grande motivation. Mais ne vous en faites pas, plusieurs personnes qui ont arrêté de fumer réalisent, après coup, que l'entreprise n'était pas si difficile et que si elles avaient su, elles auraient cessé cette habitude bien avant.

La plupart des gens arrêtent de fumer sans aide. Cependant, pour certaines personnes, la dépendance est si forte qu'elles ont besoin de recours extérieurs comme les timbres nicotiniques ou la médication appropriée. C'est que les effets du sevrage varient d'une personne à l'autre et, par le fait même, la sensation de manque sera plus forte chez certaines.

Si vous avez déjà entrepris d'arrêter de fumer et que vous avez fait une rechute, ne vous en faites pas. La majorité des personne n'y parviennent pas du premier coup. Certaines études démontrent que la moyenne des fumeurs réussit à arrêter définitivement à la quatrième tentative. Une rechute n'est pas nécessairement un échec. Pendant la période au cours de laquelle un fumeur a arrêté de fumer, il a pu expérimenter la sensation nouvelle de respirer à fond, de mieux goûter les aliments et d'être plus en forme. De plus, il a pu réaliser qu'arrêter de fumer était possible pour lui aussi. Il ne faut donc pas se décourager et garder le cap vers un arrêt définitif de cette habitude.

Les études sur le sevrage du tabac démontrent qu'une personne augmente ses chances de succès si elle arrête d'un coup plutôt que de procéder par une diminution graduelle de la cigarette. Cependant, la plupart des personnes qui ont réussi sans aide extérieure et sans substitut nicotinique était peu ou moyennement dépendantes du tabac et pouvaient profiter d'un environnement et d'un entourage qui s'y prêtait bien.

Les méthodes pharmaceutiques (timbres ou médicaments) fonctionnent. Dans le cas des timbres, ils vous fourniront la dose de nicotine nécessaire à un sevrage progressif et vous ressentirez moins les effets physiques de manque. Cependant, il ne s'agit pas d'un traitement, mais bien d'une aide ou d'un appui. Ces timbres ne vous donnent pas la motivation, qui demeure la première condition à la cessation de l'usage du tabac. Si vous êtes bien motivé, l'utilisation de ces produits doublera vos chances de succès.

En terminant, voici quelques trucs qui pourraient vous aider à arrêter de fumer. Fixez-vous une date d'arrêt du tabac. Ne vous découragez pas en cas de rechute. Obtenez le soutien de vos amis et collègues. Évitez les endroits où la tentation est forte. Si le sevrage augmente votre appétit, grignotez des aliments bons pour votre santé. Buvez beaucoup d'eau. Avec l'argent économisé, récompensez-vous par une sortie ou à tout autre endroit agréable. Augmentez votre activité physique. Entretenez votre motivation.

Une grande partie de l'information qui est contenue dans ce texte est tirée du livre *J'ai envie de comprendre… la dépendance au tabac »,* de la journaliste médicale Suzy Soumaille, en collaboration avec Jean-François Etter.

Auteur : Réseau TNO Santé en français

Ceci est un message d'intérêt public de la part des Réseaux santé en français du Nunavut, du Yukon (PCS) et des TNO. Ce projet a été rendu possible grâce à la Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme de Santé Canada. Santé Canada ne peut être tenu responsable du contenu de cet article.

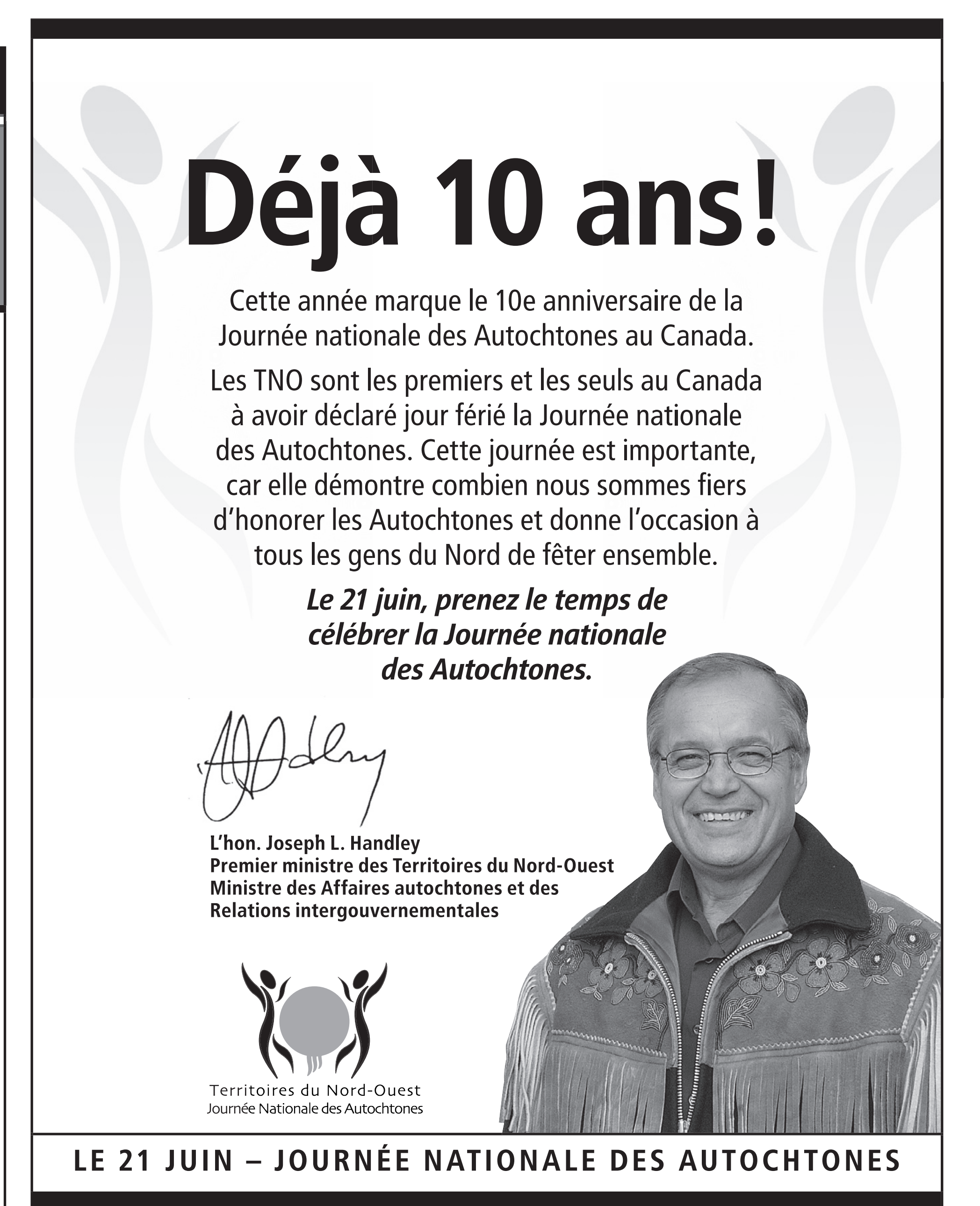
Cet article a été rendu possible grâce à la contribution financière de Santé Canada. Santé Canada ne peut être rendu responsable des propos tenus dans cet article.





Partenariat communauté en santé (PCS)

Santé Canada Health Canada



CHRONIQUE TNO SANTÉ



Les besoins spécifiques des aînés

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Le mois de juin est consacré aux personnes âgées. Il est opportun de se rappeler certains de leurs besoins. Les seniors ont des besoins nutritionnels spécifiques. Le régime alimentaire des seniors doit à la fois être varié et adapté. Ils doivent être vigilants afin d'éviter les carences. Quels sont les aliments privilégiés et les risques propres à l'âge ?

- **Les besoins en énergie.** Contrairement aux idées reçues on ne doit pas manger moins en vieillissant. Si l'activité physique est souvent diminuée chez le senior, un rendement métabolique moins bon nécessite des besoins énergétiques plus élevés et donc équivalents à ceux de l'adulte. Ils sont estimés à 30 à 35 Kcal par kilo de poids, ce qui signifie environ 1 800 Kcal pour une personne de 55 kg. En raison des modifications physiologiques liées à l'âge, mais aussi en raison des modifications du statut social (revenus insuffisants, isolement, dépendance) le risque de malnutrition protéino-calorique augmente chez la personne âgée, notamment chez les personnes hospitalisées ou en institution. Il est important de dépister précocement tout risque de dénutrition. Pour cela il existe des grilles d'évaluation nutritionnelle rapide à l'usage des médecins et des diététiciens.

- **Les besoins en protéines.** Ils sont au moins équivalents à ceux de l'adulte, voire supérieurs car le métabolisme protéique chez la personne âgée favorise la fonte musculaire. Les experts recommandent 1g par kg de poids et par jour. La sarcopénie est une fonte musculaire due à une diminution de la masse maigre. Une personne perd en moyenne 20 à 40 % de 20 à 80 ans. Elle n'est pas inéluctable et il est possible de refaire du muscle même à un âge avancé en associant activité physique et apports protéiques adéquats.
- **Les besoins en calcium**. Ils sont supérieurs à ceux de l'adulte car le métabolisme du calcium est altéré par le vieillissement. Les recommandations sont de 1 000 mg à 1 400 mg par jour. L'ostéoporose, définie par l'association d'une masse osseuse basse et d'une détérioration de l'architecture osseuse, a pour conséquence une fragilité osseuse accrue pouvant conduire à des fractures. La masse osseuse diminue de 40 à 50 % chez la femme entre 30 et 80 ans, deux fois moins chez l'homme.
- **Les besoins en micronutriments.** Le sujet âgé présente un risque élevé de carence en micronutriments en raison de modifications physiologiques et de certaines pathologies associées au vieillissement. On observe souvent des déficiences en vitamines du groupe B et en anti-oxydants. Il n'existe pas encore de recommandations spécifiques par rapport à celles du sujet adulte mais de nombreux travaux de recherche sont en cours.
- **Besoins en lipides.** En ce qui concerne les lipides, on sait que le taux de cholestérol n'est plus corrélé à l'athérome après 65 ou 70 ans. Ainsi la consommation de graisses peut être plus flexible et s'adapter au goût de la personne âgée.

Des risques spécifiques

Les seniors doivent être particulièrement vigilants à propos de différents problèmes liés à l'alimentation. Ainsi ils doivent faire attention :

- Au risque de déshydratation
- Aux problèmes de constipation;
- À l'apparition de diabète non insulino-dépendant;
- Aux régimes restrictifs en cas de surpoids car ils peuvent être sources de monotonie alimentaire et donc d'anorexie.

Dans la maladie d'Alzheimer, on observe très souvent une perte de poids progressive, qui peut conduire à un état cachectique. La perte de poids pourrait être un des premiers signes de la maladie et précéder la démence. On observe très souvent une perte de poids progressive, qui peut conduire à un état cachectique. La perte de poids pourrait être un des premiers signes de la maladie et précéder la démence.

Source : http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/pubs/workshop-healthyaging/pdf/nutrition_f.pdf

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158,
courriel : santef@franco-nord.com

Aurélie Hot et Sherri Ikuutaq font la promotion de la *Southeast Nunavut Corporation*

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 21 - 16 juin 2006



Des projets verts dans la capitale

Plusieurs organismes et compagnies préoccupés par l'environnement s'impliquent à Iqaluit

Arianne Clément

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, le ministère de l'Environnement et le gouvernement du Nunavut ont mis sur pied l'événement *Environment Extravaganza!*, qui s'est déroulé à la salle paroissiale anglicane d'Iqaluit. Un bazar d'articles usagés, des activités pour les enfants et un BBQ familial avaient été organisés pour l'occasion. La population d'Iqaluit était invitée à visiter différents kiosques afin de recueillir de l'information sur les enjeux environnementaux et sur les projets verts en cours à Iqaluit.

Compostage

L'organisme *The Bill Mackenzie Humanitarian Society* (BMHS) s'implique dans un projet pilote de cueillette de déchets organiques depuis 2004. Jusqu'à maintenant, le projet a été soutenu par la ville qui fournit à la BMHS une partie de l'espace du dépotoir. Depuis la mise sur pied du projet, les familles participantes auraient réduit de plus de 30 % leur quantité de déchets et auraient permis à l'organisme d'amasser 200 mètres cubes de compost.

Selon ses dirigeants, l'organisme a clairement démontré sa viabilité et sa rentabilité, et la liste d'attente des personnes intéressées à faire leur compost ne cesse de s'allonger. On estime que de nombreux citoyens se sentent concernés par les enjeux environnementaux et sont prêts à transformer de manière durable leurs habitudes de vie. Le projet de compostage serait donc une solution intéressante aux problèmes reliés à la disposition des déchets à Iqaluit. La ville a pourtant demandé à la BMHS de mettre fin au projet et de libérer le dépotoir d'ici le premier juillet.

L'organisme entend se présenter devant le conseil municipal afin d'en arriver à une entente qui puisse lui permettre de poursuivre ses activités au dépotoir ou ailleurs. Les gens qui appuient le projet de compostage étaient invités, lors de *l'Environment Extravaganza!*, à exprimer cet appui en signant une pétition. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la BMHS au (867) 979-3261 ou au bmhs@nunanet.com.

Récupération de canettes

La *Southeast Nunavut Corporation* est une compagnie de recyclage de canettes de bière installée à Iqaluit depuis 1993. À cette époque, Bryan Hellwig a créé la compagnie afin de prendre en charge les activités de recyclage qui incombaient alors au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La compagnie récupère les canettes d'aluminium des bars et des restaurants avant de les compacter et de les expédier au sud pour qu'elles soient recyclées.

Grâce à la *Southeast Nunavut Corporation*, environ 1,2 million de canettes d'aluminium sont recyclées chaque année à Iqaluit. Afin d'étendre ses opérations, la compagnie demande au gouvernement qu'il soutienne un projet de récupération de bouteilles de plastiques et qu'il subventionne l'expédition des canettes dont le coût est exorbitant. Il en coûte 3 000 $ pour expédier un conteneur au sud du Canada. Si la compagnie réussit tant bien que mal à survivre, malgré les frais d'expédition, c'est que le prix des canettes d'aluminium recyclées est plus élevé que jamais.

Si vous désirez recycler vos canettes, vous pouvez contacter Bryan Hellwig au (867) 979-6444 ou lui écrire aubhellwig@northwestel.net. Les canettes de bière qui proviennent de l'entrepôt de vins et spiritueux du gouvernement du Nunavut et celles expédiées à Iqaluit grâce à un permis d'alcool donnent droit à un remboursement de 10 cents chacune. Les canettes de boissons gazeuses et les tuyaux et matériaux de cuivre sont acceptés, mais ne font l'objet d'aucun dédommagement.

La Greenhouse Society

La *Greenhouse Society,* un organisme créé en 2001 par les citoyens du Nunavut et inspiré de la ferme communautaire d'Inukvik dans les Territoires du Nord-Ouest, a pour objectif d'ériger une serre à Iqaluit. Cette serre permettrait aux membres de tous âges et de toutes origines de fraterniser en jardinant dans une atmosphère saine et conviviale. On désire que la serre devienne un endroit propice à l'apprentissage où il serait possible d'être initié à la culture d'un potager et d'en connaître les bienfaits. La construction et l'exploitation d'une serre communautaire permettraient aux citoyens de produire leurs propres fruits et légumes frais afin de favoriser de saines habitudes de vie tout en réduisant la quantité de produits maraîchers en provenance du sud et leur coût faramineux.

Les plans de la serre ont été complétés en décembre dernier et ont permis d'estimer que la *Greenhouse Society* devra amasser entre 8 et 10 millions de dollars, ce qui est un défi majeur. L'organisme avait préparé un plan de financement qui comptait particulièrement sur les contributions des programmes environnementaux fédéraux. Comme plusieurs de ces programmes ont été coupés par le nouveau gouvernement conservateur, la *Greenhouse Society* se tourne vers les fondations et le secteur corporatif tout en espérant que de nouveaux programmes fédéraux soient bientôt mis sur pied.

Si vous désirez aider la *Greenhouse Society* ou obtenir plus de renseignements sur le projet, vous pouvez écrire au iqaluitgreenhouse@yahoo.ca.

Nunavut en bref

Important prix pour Sheila Watt-Cloutier

Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence circumpolaire inuit, a reçu le prix hommage lors du cinquième gala des Prix canadiens de l'environnement qui s'est déroulé à Vancouver le 5 juin dernier. Mme Watt-Cloutier a été honorée pour son travail visant à protéger et à préserver l'environnement du peuple inuit. On attribue à son leadership et à son influence l'évolution d'importants dossiers tels que la lutte aux contaminants persistants et au réchauffement de la planète.

Le Canada face à Kyoto

Le gouvernement du Canada a récemment déclaré que les objectifs du protocole de Kyoto ne pourront être atteints, principalement pour des raisons économiques. Les rares mesures prises par le gouvernement précédent quant aux diminution des gaz à effet de serre se sont avérées inadéquates et ont été abandonnées. Stephen Harper a récemment annoncé qu'il allait proposer à l'automne prochain une nouvelle stratégie mieux encrée dans la réalité canadienne, qui aura des répercussions plus avantageuses sur l'économie. Paul Okalik, le Premier ministre du Nunavut, qui était pourtant en faveur de Kyoto au début de son mandat, a fait savoir qu'il soutenait Stephen Harper dans ce projet. Sheila Watt-Cloutier s'inquiète de ce revirement et souligne que les efforts pour respecter le protocole de Kyoto ont été abandonnés prématurément.

Kyoto, l'argument économique ne tient pas la route

Selon le quotidien Le Devoir, 30 économistes des grandes universités canadiennes stipulent que l'argument économique ne tient pas la route dans l'opposition du gouvernement fédéral au protocole de Kyoto. Si le gouvernement Harper ne s'engage pas immédiatement à lutter contre les gaz à effet de serre, il aura éventuellement des milliards de dollars d'amende à payer pour avoir pris du retard. À ce compte, le Canada devra verser sa contribution à Kyoto sous forme d'amende ce qui n'aidera ni l'environnement, ni l'économie du Canada.

L'inuktitut pour les fonctionnaires

Lors de la revue de mi-mandat du 6 juin dernier, les hauts fonctionnaires du gouvernement du Nunavut se sont fait rappeler par le Premier ministre, Paul Okalik, qu'ils devront apprendre l'inuktitut d'ici 2008 sous peine de congédiement. Selon Paul Okalik, les cadres supérieurs doivent être en mesure d'exercer leurs fonctions dans la langue de la majorité du Nunavut afin de répondre aux besoins de la population. Tous les fonctionnaires du gouvernement devront éventuellement apprendre à parler couramment l'inuktitut.

Activités à venir

Journée nettoyage de la ville

Suite à la semaine de l'environnement, le ministère de l'Environnement du Nunavut, le *National Public Service Week Committee* et la ville d'Iqaluit organisent un grand nettoyage de la ville. Les élèves de cinq différentes écoles ainsi que les employés du gouvernement auront un avant-midi de congé afin de participer au nettoyage. La population est invitée à coopérer à l'événement qui débutera à l'école Nakasuk et qui se déroulera de 9 heures à midi. La corvée de nettoyage sera suivie d'un BBQ et des prix seront remis aux participants. Venez en grand nombre et contribuez à améliorer l'environnement.

Alianait !

La deuxième édition d'*Alianait !*, le festival des arts du Nunavut, se déroulera du 21 juin au 1er juillet prochain. Arts visuels, danse, musique, théâtre, cinéma, conte et plus encore seront de la partie et contribueront à faire de ce festival un événement unique au monde. Venez rencontrer et voir à l'œuvre les talentueux artistes en plus de célébrer l'art et les différences culturelles qui contribuent à la richesse du Nunavut. Pour plus d'information, visitez le www.alianait.com. Les commanditaires et les bénévoles sont les bienvenus.

Gala méritas

Le gala méritas de l'école des Trois-Soleils, qui vise à honorer les élèves s'étant démarqués durant l'année scolaire, se déroulera le 22 juin prochain à compter de 19h. Des saynètes théâtrales seront présentés et des films réalisés par les élèves seront projetés. Venez encourager nos jeunes !

St-Jean avec *La baratte à beurre*

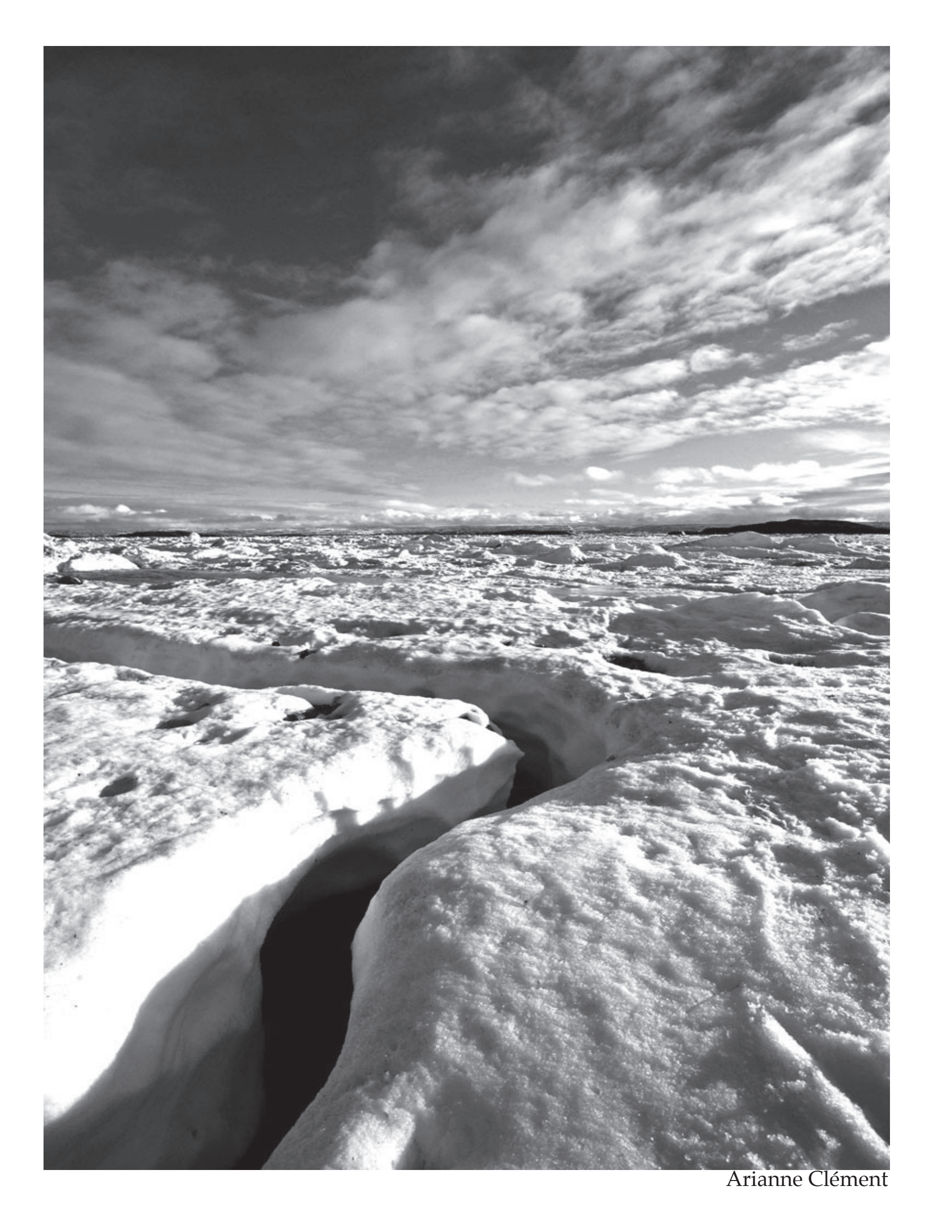
Venez célébrer la St-Jean-Baptiste le samedi 24 juin en compagnie de *La baratte à beurre*. Cette formation originale de musique traditionnelle québécoise vous fera swinguer toute la veillée ! La soirée, offerte gratuitement, débutera à 19 h 30 au centre culturel de l'AFN. Réservez vos billets à l'avance au (867) 979-4606.

Iqaluit en images

Fonte des neiges



Yan Morelli-Bernard



Arianne Clément



Arianne Clément



Arianne Clément

Chronique *Anthropologie urbaine*

Le coeur d'un nouveau territoire

Par Sylvain Fortier

Bienvenue à la deuxième de ces chroniques mensuelles. Pour ce second rendez-vous, nous poursuivons notre voyage dans le temps. Voici la suite d'un brin d'histoire portant sur la plus jeune capitale du Canada.

Tant de choses ont bougé dans notre localité depuis les années 1970 que nous devons absolument consacrer la présente chronique à cette période. Rappelons que le nom qui la désignait à cette époque, Frobisher Bay, est dû aux premières visites « officielles » d'un blanc à l'île de Baffin, l'explorateur anglais Martin Frobisher, attiré par le miroitement de l'or des fous.

En 1970, Frobisher Bay, dont la population s'établit à 1000 âmes, est officiellement reconnue comme un hameau. Elle commence à cette époque à se doter d'infrastructures à l'architecture étonnante : des écoles au revêtement extérieur en fibre de verre, une tour d'habitation de huit étages ainsi qu'une église en forme d'igloo, soit la cathédrale anglicane St-Jude, récemment rasée suite à un incendie qui en a ravagé l'intérieur. **En 1979,** Frobisher Bay est officiellement déclarée ville.

C'est en 1982, suite à la proposition faite **en 1976** par l'organisation Inuit Tapirisat du Canada de créer un nouveau territoire dans l'Arctique de l'Est, qu'un plébiscite est tenu dans les Territoires du Nord-Ouest. Les citoyens sont invités à répondre à la question suivante : «Pensez-vous que les Territoires du Nord-Ouest devraient être divisés?». Le oui l'emporta avec 56,4 % des voix. La première étape vers la création du Nunavut était franchie. **C'est en 1987** que la ville va reprendre son nom original en Inuktitut : Iqaluit (les poissons).

L'accord sur les revendications territoriales du Nunavut est ratifié par les Inuits en novembre 1992, signé par le Premier ministre du Canada le 25 mai 1993 et entériné par le Parlement canadien en juin de la même année. Rappelons qu'il s'agit de la plus importante revendication territoriale jamais réglée dans toute l'histoire du Canada et qu'elle constitue l'enjeu majeur de la création du nouveau territoire. Ce règlement attribue aux Inuits le titre de propriété de 350 000 kilomètres carrés de terres. Il leur accorde également la somme d'un milliard de dollars répartie sur 14 ans, une part des redevances pétrolières, des droits à la chasse et un rôle plus important dans la gestion des terres et dans la protection de l'environnement. C'est en vertu du règlement de la revendication territoriale que le gouvernement du Canada s'est également engagé à recommander que le Parlement adopte une loi créant un nouveau territoire dans l'est des Territoires du Nord-Ouest. Notons que des négociations plutôt serrées entre les gouvernements territorial et fédéral autour du renouvellement de l'accord sont présentement en cours.

Alors que ces changements surviennent, le secteur de la construction et les emplois connaissent un essor considérable, au même rythme que la croissance de la population (augmentation de 47% entre 1991 et 2001). Aujourd'hui, plus de la moitié de la population est d'origine inuite. C'est le 1er avril **1999** (tiens… le 1er avril, jour des poissons !) que le Nunavut devient officiellement un nouveau territoire du Canada avec Iqaluit pour capitale, telle que choisie en 1995 par les habitants de l'Arctique de l'Est. La population de cette nouvelle métropole se situe alors aux alentours de 4500 personnes et continue de croître. Les nouveaux quartiers y naissent et grandissent, tels que Tundra Ridge, Road to Nowhere et plus récemment, Le Plateau. Et ce n'est qu'un début : avec la population actuelle d'environ 6500 habitants et les effets du réchauffement planétaire qui tendent à rendre plus accessibles les richesses naturelles du territoire, ainsi que ce projet de port en eaux profondes promis par le nouveau premier ministre canadien, qui sait ce que nous réserve l'avenir !

J'espère que ce bref survol historique vous a plu. J'aimerais que vous me fassiez part de vos questions, commentaires et suggestions à l'adresse courriel suivante : cfrt@nunafranc.ca. Il me fera plaisir d'y répondre.





CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Le Club de Bicolo



LES VOYAGES



1 Remets les syllabes dans l'ordre pour savoir ce qui se passe à l'aéroport.





2 Où peuvent-ils aller?

TARAUEILS

NOPJA

LITAEI

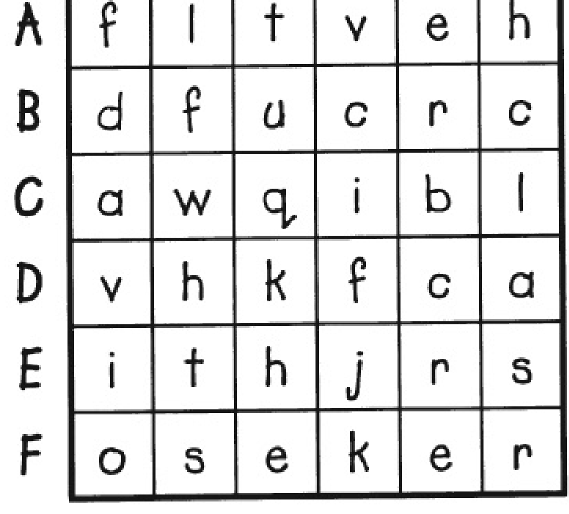
REGEC

ENFRAC

3 Marie-Chantal vient de faire développer ses photos de vacances. Dans quel pays est-elle allée?



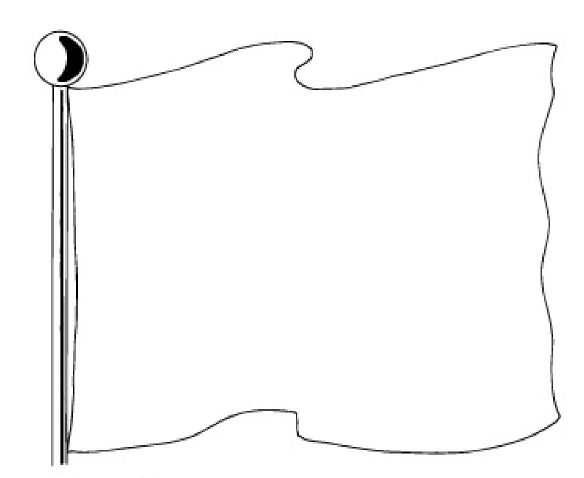
4 Avec le code retrouve dans la grille les lettres d'une chose que tu emportes en vacances.



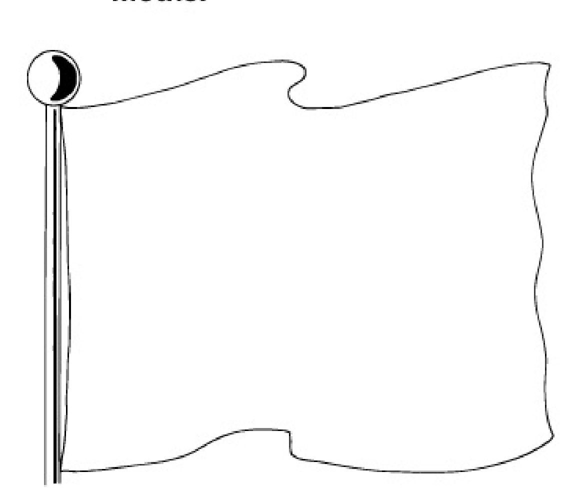
	1	2	3	4	5	6
A	f	l	t	v	e	h
B	d	f	u	c	r	c
C	a	w	q	i	b	l
D	v	h	k	f	c	a
E	i	t	h	j	r	s
F	o	s	e	k	e	r

__ A4 __ C1 __ C6 __ E1 __ E6 __ F5

5 Dessine le drapeau canadien.



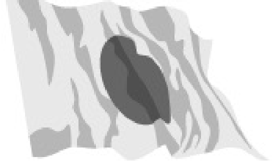
Dessine ici le drapeau canadien en imaginant d'autres motifs.



6 À quel pays appartiennent ces drapeaux?

 __________

 __________

 __________

7 Quels pays sont traversés par ces fleuves?

Tamise ____________________

Seine ____________________

Mississippi ____________________

Nil ____________________

SOLUTIONS

1. Notre avion est en retard!
2. Australie, Grèce, Japon, Hollande, France.
3. Italie.
4. Valise.
6. Angleterre, Canada, Japon.
7. Tamise - Angleterre; Seine - France; Mississippi - États-Unis; Nil - Égypte.

Personnes handicapées

Rick Hansen met l'épaule à la roue

Pour le célèbre athlète en fauteuil roulant, les handicapés du Nord devraient avoir droit aux mêmes services que ceux de Toronto.

Batiste W. Foisy

L'athlète et militant pour les droits des handicapés Rick Hansen était de passage à Yellowknife, lundi. Il en profité pour faire la promotion de la campagne *Rouler vers demain*, dont il est le porte-parole.

Celui qui s'est fait connaître dans les années 1980 pour avoir effectué un tour du monde en fauteuil roulant afin d'amasser des fonds pour la recherche sur les troubles de la colonne vertébrale, reprend la route cette année. « Mais cette fois je me déplace en avion », blague celui qui a perdu l'usage de ses jambes à l'âge de 15 ans, des suites d'un accident de voiture.

Hansen espère pouvoir amasser 2 millions de dollars grâce à sa tournée et à une course pancanadienne qui aura lieu en juin 2007. « Je vais rencontrer les organisations locales de *Rouler vers demain*, des associations de support aux personnes paraplégiques et d'autres personnes influentes », a-t-il commenté, immédiatement après une rencontre avec le ministre responsable des personnes handicapées, Michael Miltenberger.

Des progrès, pas de victoire

« La dernière fois que je suis venu ici, c'était il y a 20 ans, et je peux vous dire qu'il y a eu beaucoup de progrès », affirme Rick Hansen. Le militant note que l'on retrouve beaucoup plus de rampess d'accès et de stationnements réservés aux personnes handicapées qu'auparavant.

Il a aussi constaté la présence d'un service d'autobus adaptés aux fauteuils roulants. Il a d'ailleurs lui-même utilisé la navette qui a été achetée grâce à un don de la fondation qui porte son nom.

Mais avant de crier victoire, tempère Hansen, il faudra faire davantage. « Beaucoup a été fait pour accommoder les personnes handicapées, maintenant il faut travailler à l'intégration », dit-il.

« Une personne handicapée devrait être en mesure de faire son lavage elle-même », indique-t-il en guise d'exemple. D'après le militant la plupart des appareils de buanderie ne peuvent pas être utilisés par une personne en fauteuil roulant.

« La plupart des commerces sont aujourd'hui accessibles aux personnes en fauteuil, ajoute-t-il. Mais cet accès se limite trop souvent aux clients. Les commerçants devraient adapter leurs établissements pour permettre aux personnes handicapées non seulement d'y être servies, mais également d'y travailler. »



Le plus grand défi demeure cependant pour Hansen l'accès au support moral. Il estime que plus d'efforts doivent être consacré à mettre les personnes handicapées et leurs familles en contact avec d'autres personnes dans la même situation qu'elles.

« Il y a des défis, mais ils ne sont pas insurmontables », lance l'athlète olympique.

Dans le Nord aussi

S'il se réjouit des progrès effectués à Yellowknife, Rick Hansen constate néanmoins que les personnes handicapées du Nord ont un accès moindre aux services que ceux du Sud, et surtout des grands centres urbains. Une situation qu'il juge inacceptable.

Il raconte avoir rencontré un jeune adolescent d'Iqaluit qui a perdu l'usage de ses jambes. En raison de l'éloignement ce garçon et sa famille n'ont pas accès aux services, ni même aux traitements, qu'ils auraient à Toronto. « Ils seront peut-être obligés de déménager », déplore-t-il.

En terminant, il laisse ce message aux personnes handicapées du nord : « Il faut garder espoir. La vie est incroyable et mérite d'être vécue. Ce n'est pas parce que l'on est handicapé qu'on doit s'empêcher de faire du kayak, d'aller camper ou d'aller à la chasse. Prenez votre place ! »

Vic Toews et le bilinguisme

Pas de bilinguisme obligatoire pour les juges de la Cour suprême, pas de quotas de juges bilingues, affirme le ministre de la Justice.

Jean-François Bertrand

Le bilinguisme n'est pas, et ne sera pas, un préalable pour être nommé juge à la Cour suprême a affirmé le ministre de la Justice à un comité du Sénat.

Comparaissant lundi devant le Comité permanent des langues officielles, Vic Toews a déclaré qu'il ne croyait pas en l'imposition de quotas. « Prenez le juge Rothstein. Il ne se considère pas bilingue. Mais sur ce critère, je ne l'aurais pas disqualifié. J'aurais beaucoup de soucis si on disait que "tous les juges de la Cour suprême devraient être complètement bilingues." »

Le ministre a ajouté que les juges ont du soutien, de l'intérieur du système, dont des cours de langue seconde. « On ne devrait pas disqualifier un candidat parce qu'il ne parle qu'une seule langue. »

C'est une réponse qui n'est pas satisfaisante pour la sénatrice Madeleine Plamondon. « Prenons le plus haut : s'il faut que le premier ministre soit bilingue, et si le justiciable a droit de se faire servir en français, où est le milieu? », a-t-elle confié à l'APF.

Le ministre était convoqué devant le comité sénatorial pour faire le point sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles.

Il a rappelé les paroles de Josée Verner, ministre des Langues officielles, qui avait déclaré le mois dernier que le gouvernement s'engageait à augmenter la vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire. « Les Canadiens vivent dans un pays bilingue et respectent la dualité linguistique, qui est une valeur fondamentale », a-t-il soutenu d'emblée. M. Toews a souligné qu'il représentait la circonscription manitobaine de Provencher, où l'on retrouve le plus grand nombre de francophones de l'Ouest, après St-Boniface.

Quant à la capacité des jugés nommés par le fédéral à comprendre les deux langues du pays, M. Toews dit que son ministère est au courant de la position de la Commissaire aux langues officielles.



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Aliénation des biens de l'île Resolution

Le projet d'assainissement de l'île Resolution est maintenant terminé. Par conséquent, Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) planifie disposer de plusieurs pièces d'équipement lourd et de divers autres articles. Les articles seraient vendus au moyen d'un processus d'appel d'offres à la fin août ou au début septembre.

Ces articles pourraient comprendre des camions à pierres, des déchiqueteuses, divers camions à passagers, des bouteurs, des camions à flèche, des remorques (de camp), des excavatrices, des remorques à plate-forme, des cribleurs, des chargeurs, des camions à benne, un déterreur, un chasse-neige, un camion-citerne à carburant et un camion d'eau.

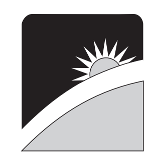
Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Don Galloway par téléphone au (867) 975-4562, par télécopieur au (867) 975-4560, ou par courriel : gallowayd@ainc-inac.gc.ca.

L'île Resolution est située à environ 310 km au sud-est d'Iqaluit. Au début des années 1950, l'île Resolution fut utilisée par le gouvernement américain comme base de veille radar (lignes Pinetree et Pole Vault) pour transmettre des signaux interceptés dans le Nord à des stations militaires plus au sud. On a commencé la planification de l'assainissement du site en 1997 et les travaux ont débuté en 2003.

AINC gère aussi d'autres sites contaminés sur des terres publiques au Nunavut qui relèvent du ministère. Des travaux d'assainissement seront faits aux sites de l'île Radio, de CAM-D et de FOX-C au cours de l'été.

www.ainc-inac.gc.ca/nunavut

Canada



Administration des services de santé et des services sociaux de la région de **Beaufort-Delta**

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Soins orthodontiques

N° BDHSSA 2006 – 03

L'Administration des services de santé et des services sociaux de la région de Beaufort-Delta (ASSSSRBD) fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour fournir des soins orthodontiques dans la région d'Inuvik. Les résidents de cette région recevront les soins à l'hôpital régional d'Inuvik du 1er septembre 2006 au 31 mars 2009.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administration des services de santé et des services sociaux de la région de Beaufort-Delta, Gestion des approvisionnements, N° BDHSSA 2006 – 03, sac postal 2, 285 Mackenzie Road, Inuvik, NT X0E 0T0. Tél. : (867) 777-8159, fax : (867) 777-8007, au plus tard **à 16 h, heure locale, le 23 juin 2006.**

Les demandes reçues après la date et l'heure susmentionnées seront refusées puis renvoyées telles quelles aux entrepreneurs.

On peut se procurer les paramètres auprès de la gestion des approvisionnements à l'adresse ou au numéro de téléphone susmentionné à compter du 12 juin 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Manuel sur la lutte contre les maladies Transmissibles aux TNO

N° HS0346

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour réviser et mettre à jour le manuel sur la lutte contre les maladies transmissibles aux TNO pour les professionnels de la santé.

Les propositions cachetées doivent parvenir à : Wanda White, spécialiste des maladies transmissibles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 30 juin 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Wanda White et lui poser des questions techniques à l'adresse susmentionnée ou en appelant au (867) 873-7721.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Campagne de marketing et de communication concernant la santé des jeunes en matière de sexualité

N° HS0347

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour concevoir une campagne de marketing social et de communication concernant la santé des jeunes en matière de sexualité (phase 2).

Les propositions cachetées doivent parvenir à : Wanda White, spécialiste des maladies transmissibles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 30 juin 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Wanda White et lui poser des questions techniques à l'adresse susmentionnée ou en appelant au (867) 873-7721.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Carrières et professions



Territoires du Nord-Ouest



Coordonnateur des soins aux patients

Service des soins aux patients Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith — **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 314 $.

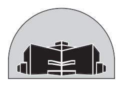
No du concours : 2006-67-3899 **Date limite :** le 23 juin 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Territoires du Nord-Ouest



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Administrateur supérieur des affaires financières

Administration de santé territoriale Stanton
Yellowknife, TNO

L'Administration de santé territoriale Stanton offre une gamme complète de services de consultations externes et internes aux résidents des Territoires du Nord-Ouest et à la région du Kitikmeot du Nunavut. Ces services comprennent des soins de courte durée, des services complets de voyage pour soins médicaux pour la population des TNO, des services externes de réadaptation et d'hygiène de l'environnement.

Relevant du président-directeur général, l'administrateur supérieur des affaires financières (ASAF) est chargé d'assurer du leadership en gestion financière à l'Administration de santé territoriale Stanton grâce à un budget de fonctionnement annuel de 80 millions $, un budget d'immobilisations d'environ 500 000 $ et d'un effectif de près de 500 employés. L'ASAF doit s'assurer d'obtenir le financement nécessaire afin de fournir les services actuels et de générer une économie de coûts dans le but d'offrir des services améliorés. Il doit également s'assurer que les systèmes financiers, les politiques et les procédures sont en place afin de fournir de l'information exacte et à jour pour la protection des actifs, une planification financière et une gestion budgétaire efficaces. L'ASAF relève d'une seule personne et est responsable de 10 employés. Il est un membre actif de l'équipe de haute direction, participe à la mise en œuvre de plan d'affaires et prodigue des conseils à la haute direction sur des stratégies à long terme et sur des processus et des politiques liés à la gestion financière.

Le candidat retenu devra posséder une désignation de comptable professionnel (CA, CGA, CMA), être titulaire d'un baccalauréat lié au poste, ainsi que cinq années d'expérience en occupant des postes de haute direction dans le domaine des finances.

Le traitement varie entre 43,21 $ et 61,73 $ l'heure (soit entre 84 261 $ et 120 374 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

La vérification du casier judiciaire et un certificat de santé sont des conditions préalables à cet emploi.

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour combler d'autres postes semblables.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité

N° du concours : 2005-17-3898
Date limite : le 23 juin 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Yellowknife, Ministère des Ressources humaines, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Pour obtenir une copie de la description du poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment/*

L'impact du redécoupage électoral sur les francophones

Jean-François Bertrand

Au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Ontario, les commissions chargées du redécoupage électoral n'ont pas tenu compte des francophones, lorsqu'elles ont modifié des circonscriptions.

C'est la conclusion d'une étude rendue publique par la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, dont le mandat se termine dans quelques semaines.

Elle a émis dix recommandations, surtout pour modifier la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions*, afin que ces accrocs ne se répètent pas.

Tous les dix ans, après le recensement, pour tenir compte de la croissance – et des mouvements -- de la population, on établit dix commissions qui revoient la carte électorale de chacune des provinces. Ces commissions de redécoupage électorales sont assujetties à la *Loi sur les langues officielles*. Le dernier redécoupage a eu lieu en 2002-2003. Selon la loi, les changements aux circonscriptions doivent tenir compte des « communautés d'intérêts ».

Au Nouveau-Brunswick, il y a eu deux enquêtes du Commissariat aux langues officielles, à la suite de plaintes. Dans le cas de la circonscription de Madawaska-Restigouche, la plainte a été jugée non fondée puisque « la commission a tenu compte des conséquences des changements proposés à la circonscription sur le développement et l'épanouissement de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. »

Par contre, au sujet de la circonscription d'Acadie-Bathurst, la commissaire aux langues officielles souligne que la commission chargée du redécoupage « n'avait pas évalué correctement les faits qui lui avaient été présentés. » (Après poursuite devant les tribunaux, les paroisses acadiennes d'Allardville, de Saumarez et de Bathurst ont réintégré Acadie-Bathurst, et non au comté voisin, à majorité anglophone, de Miramichi.)

C'est la circonscription de St-Albert qui a fait l'objet d'une enquête du Commissariat aux langues officielles. Celui-ci arrive à la conclusion que « la commission n'avait pas tenu compte de l'épanouissement des communautés francophones en cause. » Le commissariat a recommandé à la commission de revenir sur sa décision, mais celle-ci a ignoré cette recommandation, note l'étude.

Équipés pour veiller tard

Ce sera le solstice d'été dans quelques jours, et qui dit solstice dit soleil de minuit et plusieurs jours de festivités. *L'Aquilon* vous propose un calendrier des célébrations partout aux TNO pour meubler vos insomnies.

Festival du solstice

Du 20 au 23 juin le Festival du solstice battra son plein, à Yellowknife. Cette année le site des festivités déménage au Parc Somba K'e. Parmi les artistes invités on annonce le Leslie Bader Band, le groupe Priscillas's Revenge, les percussionnistes africains WAJJO et le groupe de musique indienne Mehr.

Pour consulter la programmation :*www.solsticefestival.ca*.

Inuvik a également son festival du solstice, mais au moment de mettre sous presse, la programmmation n'était pas annoncée.

Journée des Autochtones

Comme à chaque année, la journée nationale des Autochtones sera célébrée partout aux TNO, le 21 juin. À Yellowknife, les festivités se déroulent au parc Somba K'e. Stephen Kakfwi et sa guitare y seront, la conteuse Haïda Roberta Kennedy, des chanteurs de gorge inuit, des joueurs de tambour traditionnels et plusieurs autres aussi.

Pour savoir ce qui se passe dans votre communauté n'hésitez pas à contacter votre municipalité ou votre conseil de bande.

Raven Mad Daze

Cettte année, les Raven Mad Daze ont lieu le vendredi 23 juin, au centre-ville de Yelllowknife. La main sera fermée aux automobilistes de l'angle de la 51e à la 48e rue.

La St-Jean à Fort Smith

L'Association des francophones de Fort Smith, organise un barbecue de la St-Jean Baptiste, le 24 juin. Pour connaître le lieu des festivités contactez l'Association : 872-2338.

Festival Open Sky

À Fort Simpson, le festival artistique Open Sky se met en branle du 30 juin au 3 juillet. Parmi les artistes annoncés on attend la peintre Diane Boudreau, la troupe de théâtre Stuck in a Snowbank, la compagnie de danse Crazy Legs et le sculpteur John Sabourin. Tout ça sur le bord du majestueux fleuve Deh Cho, wow!

Du sport

Pas de solstice sans tournoi de golf sous le soleil de minuit. Le Corporate Challenge Golf Tournament de Hay River aura lieu le 18 juin. Le Midnight Sun Golf Tournament de Yellowknife a lieu les 23 et 24 juin.

Et si le cœur vous en dit, la compétition de vélo tout terrain Mudfling Mountain Bike Race a lieu le 25 juin, à Yelllowknife. On peut s'inscrire à la boutique Overlander.

Sorties

Le rappeur Godson fera une démonstration de son hip hop arctique au bar White Fox de Yellowknife, le 22 juin à 9h.

Et le lendemain à la salle NACC, les mannequins défileront sur le *catwalk*, alors que la designer Jamie Look présentera sa nouvelle ligne de prêt-à-se-dorloter.



Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Conseiller en relations publiques et en communications

Assemblée législative **Yellowknife, TNO**

Relevant du greffier adjoint, le conseiller en relations publiques et en communications a la responsabilité de faire la promotion de l'Assemblée législative par divers moyens : programmes éducatifs, services aux visiteurs, Parlement Jeunesse, relations publiques et services de diffusion de l'information. Il lui incombe aussi de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de communication, d'offrir des services de rédaction, de coordonner la couverture médiatique des sessions de l'Assemblée et de produire divers prospectus.

La personne choisie devra posséder un diplôme en communication ou en journalisme et posséder trois années d'expérience dans les secteurs public et privés. En plus de pouvoir travailler dans un milieu interculturel, la personne doit posséder d'excellentes connaissances en informatique, un bon sens de l'organisation et d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite. Des expériences équivalentes seront prises en considération.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour combler d'autres postes semblables.

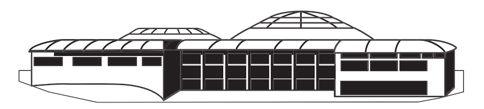
Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2006-12-3887 **Date limite :** le 23 juin 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada



Occasions d'emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada

YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)

Spécialiste de projet

Veuillez citer le numéro de référence IAN06J-002205-000081
Sont admissibles les personnes résidant au Canada et les citoyens canadiens résidant à l'étranger.
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est à la recherche d'un **spécialiste de projet** pour doter un poste à temps plein de durée déterminée qui prendra fin en mars 2009. La personne retenue devra assurer l'administration et la mise en œuvre de programmes de gestion et d'évaluation environnementales dans les sites contaminés des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) relevant des Ententes de revendications globales pour le compte des Premières nations, des collectivités nordiques, des autres ministères et des secteurs public et privé. Le salaire annuel est de **55 421 $** à **66 388 $** (plus les primes pour affectation dans le Nord).
Pour être admissible, vous devez être titulaire d'un grade en science d'une université reconnue avec spécialisation en sciences naturelles ou en science de l'environnement ou encore en génie. Vous devez posséder de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants :
·Échantillonnage et suivi environnemental.
·Conception et mise en oeuvre de programmes de suivi environnemental.
·Travail dans un milieu axé sur la résolution de problèmes multiples o les activités se déroulent un rythme rapide.
·Analyse de données scientifiques et rédaction de rapports connexes.

Coordonnateur administratif/coordonnatrice administrative

Veuillez citer le numéro de référence IAN06J-002205-000079
Sont admissibles les personnes qui résident ou travaillent dans un rayon de 80 kilomètres de Yellowknife (T.N.-O.).
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est à la recherche d'un **coordonnateur administratif ou d'une coordonnatrice administrative** pour doter un poste à temps plein de durée déterminée qui prendra fin en mars 2009. La personne retenue devra assurer la prestation de services et de conseils au chargé de projet du projet d'assainissement de la mine Colomac en matière de finances, de procédure, d'administration et de gestion des ressources humaines. Il ou elle devra répondre aux questions des représentants des autres organismes gouvernementaux, de l'industrie, des Premières nations, des organisations autochtones et du grand public concernant les divers aspects du projet et les transmettre au chargé de projet au besoin. Le salaire annuel est de **43 302 $** à **48 430 $** (plus les primes pour affectation dans le Nord).
Pour être admissible, vous devez être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu conformément aux normes provinciales ou territoriales et/ou attester d'une combinaison acceptable d'études, de formation ou d'expérience dans des domaines connexes. Vous devez posséder de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants :
·Mode de fonctionnement d'un bureau.
·Utilisation d'ordinateurs, de divers logiciels, tels Word Perfect, Word, Excel, Quatro Pro, du courrier électronique et d'Internet.
·Prestation de services administratifs liés notamment aux finances, aux déplacements, l'approvisionnement et l'administration générale.
·Saisie de données financières ou comptables.
****

Notes (concernant les deux postes) : Vous devez faire parvenir votre dossier de candidature au plus tard le 23 juin 2006. La maîtrise de l'anglais est essentielle. Un bassin de candidats qualifiés sera établi et pourrait être utilisé pour combler des postes similaires temporaires et/ou permanents. La personne retenue devra faire l'objet d'une vérification approfondie de la fiabilité avant sa nomination. Une déclaration de santé, dûment remplie, pour affectation à un poste isolé pourra également être exigée avant la nomination.
Pour obtenir plus de renseignements au sujet des exigences associées à ces postes, y compris des autres critères de mérite, et pour présenter votre candidature, rendez-vous au site suivant, à l'adresse : **http://emplois.gc.ca**. Pour obtenir plus de renseignements sur Affaires indiennes et du Nord Canada, allez à notre site Web à l'adresse : **http://www.inac-ainc.gc.ca**.
Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront présenté une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est aussi engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet du présent concours, veuillez faire part à votre interlocuteur de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.
This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada

La Liberté

Journaliste

Fondé en 1913, *La Liberté* est le journal hebdomadaire publié en français au Manitoba. Notre mission : informer les francophones du Manitoba des événements et des enjeux qui affectent en particulier leur capacité à vivre en français, tout en produisant un journal divertissant qui s'adresse à toute la famille. Nous offrons à notre personnel une gamme d'avantages sociaux compétitifs et une équipe de travail dévouée à produire chaque semaine le meilleur journal possible.

Nous sommes à la recherche de candidats et candidates pour combler un poste de journaliste.

Fonctions :

Le ou la journaliste couvre des événements et effectue les entrevues nécessaires à l'écriture d'articles et de reportages, dans différents secteurs (politique, culturel, sport, etc.). Il prend les photos qui accompagnent ses articles.

Exigences :

Le ou la journaliste possède un diplôme en journalisme ou une formation équivalente. L'expérience est un atout. Il ou elle a une excellente maîtrise du français, écrit et oral, une bonne connaissance de l'anglais et possède une automobile et un permis de conduire valide. La connaissance de logiciels de mise en page (QuarkXPress, In design, etc.) est un atout.

Le ou la journaliste peut travailler sous pression et à des heures irrégulières (fins de semaine et le soir au besoin); possède des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe) et d'ouverture; et respecte les heures de tombée et les directives.

Salaire : à négocier

Durée de l'emploi : poste à temps plein.

Entrée en fonction : été ou septembre 2006.

Faites parvenir votre curriculum vitae et les noms de trois répondants pour référence, au plus tard le **23 juin 2006**, à :

Sylviane Lanthier, directrice
Journal La Liberté
C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
par courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca

Renseignements : (204) 237-4823

Nous ne communiquerons qu'avec les candidat.e.s retenu.e.s pour une entrevue.

Les TNO sous l'emprise des Oilers

Alors que l'avenir des Oilers d'Edmonton est incertain, les amateurs de hockey de Yellowknife ne perdent pas espoir et les drapeaux des Oilers flottent partout dans nos rues.

Simon Bérubé

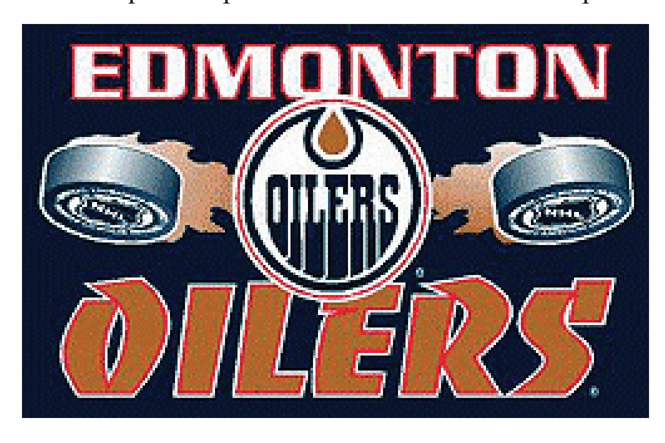
Au moment de mettre sous presse, l'issue du cinquième match qui opposait les Oilers d'Edmonton aux Hurricanes de la Caroline était encore inconnue. Peut-être les Oilers avaient-ils survécu? Peut-être pas. Une chose est sûre, les huileux retenaient toute l'attention des résidents de Yellowknife.

Le 12 juin était le 4e match de cette série finale de la Coupe Stanley. Les Oilers l'ont perdu 2-1, portant la série à 3-1 en faveur de l'équipe états-unienne. De son côté, L'Aquilon a fait une petite tournée des bars, pendant le match, pour prendre le pouls des amateurs de hockey de la capitale.

Deux groupes étaient attablés au José Loco's pour voir la partie sur écran géant. Grignotant des ailes de poulet ou tout autre plat épicé, ils ont bondi de leur siège quand les Oilers ont marqué leur premier but au cours du premiers tiers. Leurs ardeurs ont cependant refroidi rapidement quand les Hurricanes ont égalé la marque quelques secondes plus tard.

En fait, seul le propriétaire du Jose Loco's, Bob Ross, semblait heureux de voir l'équipe de la Caroline marquer. « Je déteste les équipes de l'Alberta », explique le partisan des Canucks de Vancouver et des Canadiens de Montréal.

Bien qu'ils espèrent une victoire de la troupe de





Craig McTavish, la plupart des amateurs de hockey de Yellowknife demeurent réalistes. « Leurs chances sont de minces à nulles », a laissé tomber Mecole Maddeaux, alors que le compte était toujours de 1 à 1 en première période.

De son côté, un partisan habituel des Flames de Calgary, les grands rivaux des Oilers, Sven Drafen, s'est converti à l'équipe d'Edmonton. « C'est la dernière équipe canadienne », dit-il.

Enfin, Jen Warner-Smith était plus optimiste. « Ils ont encore leurs chances », a-t-elle dit alors que la sirène annonçait la fin de la première période. Le score était toujous de 1-1 et la plupart des ailes de poulet qui se retrouvaient sur les tables du Jose Loco's avaient été mangées.

De son côté, *L'Aquilon* se dirigeait vers le Boston Pizza, ou plusieurs personnes étaient installées, les yeux rivés sur la multitude d'écrans qui s'y trouvent.

Discutant autour d'un pichet de bière, Marlee Currie refusait d'envisager une défaite de son équipe. « Edmonton jusqu'au bout! Ils jouent leur meilleur hockey quand les probabilités sont contre eux », dit-elle. « Et ils jouent bien sous la pression », ajoute son ami, Trevor Thompson.

À la table voisine, on retrouvait un couple de vacanciers se préparant à repartir vers le Sud. Christy Hourston et Christopher Dawe étaient en vacances dans la ville natale de ce dernier. « Je suis venu à Yellowknife pour aller à la pêche, mais je n'aurai même pas eu le temps, finalement! »

Côté hockey, le jeune couple y va pour l'équipe canadienne. « Les Oilers ont d'assez bonnes chances, mais ça dépend du match de ce soir », laisse tomber Christopher, sans quitter l'écran des yeux.

Son frère, John, demeure pragmatique. « J'espère qu'ils gagneront, mais ils ne sont pas aussi bons que la Caroline », s'est-il résolu, alors que le dernier coup de sifflet était sur le point de se faire entendre.

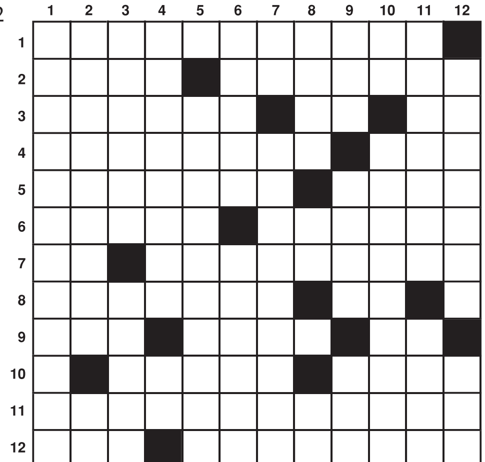


Bob Ross ne laissera pas tomber ses Canucks au profit d'Edmonton.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 912



HORIZONTALEMENT
1- Habitent le Québec.
2- Presse. – Qui proviennent de la laine.
3- Joignit par le bout. – Avant Jésus-Christ. – À poil.
4- Embryonnaire. – Trois fois.
5- Immiscée, intervenue. – Écrivain français (1815-1894).
6- Arrogante, hautaine. – Petit frère.
7- Dans le nom de la Côte-d'Or. – Grossier.
8- S'en va en courant, fuit. – Se suivent.
9- Acquière. – Bison d'Europe. – Gamme.
10- Maculer, noircir. – Continent.
11- Courages, hardiesses.
12- Accorde sa confiance. – Désherbent.

VERTICALEMENT
1- Qui sert à exprimer une qualité.
2- Donnai le caractère citadin à. – Négation.
3- Assassine, poignarde. – Dégagé, alerte, agile.
4- Orgie, soûlerie. – Altesse royale.
5- Grosses araignées.
6- Treillis d'osier à claire-voie. – Éventra.
7- Queue du boa. – Redevenir florissant.
8- Naturel, infus. – Gamme. – Se suivent en sens inverse.
9- Situé. – Préfixe. – Condiment.
10- Une lettre les sépare en sens inverse. – Houspille, tourmente, tracasse.
11- Herbacée. – Possessif.
12- Acidulée, aigrelette. – Point cardinal.

RÉPONSE DU NO 911

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	N	T	R	E	A	L	A	I	S	E
2	O	P	E	R	A	T	I	O	N	N	E	L
3	N	A	V	I	G	A	N	T	S	■	R	U
4	O	L	E	■	E	T	E	T	E	R	A	S
5	P	É	■	B	A	I	S	E	R	A	I	■
6	O	■	D	A	I	S	■	S	I	R	E	S
7	L	A	I	S	S	E	S	■	F	I	N	I
8	I	D	E	E	■	R	I	P	O	S	T	E
9	S	A	S	S	E	■	D	O	R	S	■	G
10	E	G	O	■	M	A	I	N	M	I	S	E
11	R	E	N	V	O	I	■	D	E	M	O	N
12	A	S	S	A	I	N	I	S	S	E	N	T



SEMAINE DU 18 AU 24 JUIN 2006

ANNIVERSAIRES :
18 juin PAUL MCCARTNEY
18 juin ISABELLA ROSSELLINI



BÉLIER
Semaine importante pour tout ce qui touche votre foyer. La planète Saturne vous donne des idées sérieuses. Vous avez besoin de savoir vers quoi vous allez.



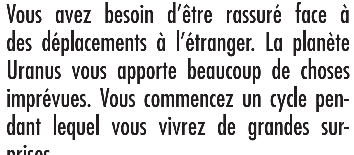
TAUREAU
Vous vous sentez capable de faire des choses exceptionnelles. Vous n'avez peur de rien. Vous êtes apte à vivre du bonheur. Tout est correct dans votre vie.



GÉMEAUX
Semaine pendant laquelle plusieurs de vos espoirs se concrétisent. Vous avez confiance en vous. Vous vous sentez très bien.



CANCER
Vous allez vers des gens qui vous comprendront. La planète Neptune fait que vous voulez fuir tout ce qui n'est pas correct. Vous vous sentez vulnérable sur plusieurs points.



LION
Vous avez besoin d'être rassuré face à des déplacements à l'étranger. La planète Uranus vous apporte beaucoup de choses imprévues. Vous commencez un cycle pendant lequel vous vivrez de grandes surprises.



VIERGE
Vous pouvez être bien avec vous-même dans ce que vous accomplissez. Vous allez vers des situations originales. La planète Vénus vous donne le goût d'être aimé.



BALANCE
Vous pouvez accomplir des choses qui vous valoriseront beaucoup. Vous en serez satisfait. Tout sera vraiment bien vécu.



SCORPION
La Lune fait que vous ressentez les choses avec beaucoup de puissance. Vous avez la possibilité de mieux vous défendre. Vous savez ce qui est bon pour vous.



SAGITTAIRE
Vous êtes influencé par tout ce qui se passe autour de vous. La planète Jupiter vous apporte la possibilité de mieux vivre. Vous êtes subtil dans tout ce que vous faites.



CAPRICORNE
Semaine pendant laquelle vous observez des règles strictes au plan de votre travail. Le Nœud Nord (nœud ascendant de la lune) vous apporte des choses devant lesquelles vous devez être sûr de vous. Ne paniquez pas.



VERSEAU
Vous pouvez comprendre ce que les autres ont à vous donner. Vous êtes dans une phase de votre vie où tout va pour le mieux. Vous êtes conscient de ce que vous vivez au plan affectif.




POISSONS
Votre vie extérieure est dans une période de détachement. Vous pouvez très bien savoir ce qui est essentiel pour votre accomplissement personnel. Cela est une bonne chose.